

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 V 132 Vœu relatif à la suppression du Pass Contraception.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant la décision prise par la nouvelle majorité régionale d'Île-de-France le 7 avril 2016 de supprimer le « Pass contraception » ;

Considérant que ce pass a pour objectif de faciliter l'information et l'accès à la contraception en offrant aux jeunes (lycéens, pour l'essentiel) des coupons qui donnent droit à des soins gratuits et anonymes (moyens contraceptifs, consultations, etc.) ;

Considérant que le motif de remise en cause de ce dispositif est sa faible utilisation ;

Considérant que l'autre motif de sa suppression est l'efficacité des centres de planification ou d'éducation familiale qui sont gérés par les départements ;

Considérant que le rapport de l'IGAS publié en avril 2015 pointe notamment un déficit d'information sur ce dispositif, que ce soit auprès des jeunes mais aussi des professionnels de santé ;

Considérant qu'au lieu de trouver des pistes pour rendre ce dispositif plus efficace, sa suppression pure et simple a été privilégiée ;

Considérant qu'il est du devoir de tous les échelons territoriaux de mener une politique d'éducation à la santé et d'accès à la contraception ;

Considérant qu'un déficit d'accès à la contraception est cause de hausses des grossesses non désirées et donc des IVG ;

Considérant que la Présidente du conseil régional d'Île-de-France a annoncé que ce pass était censé être remplacé par un autre dispositif ;

Aussi, sur proposition d'Anne Souyris, de David Belliard, d'Aurélie Solans, de Marie Atallah, de Fatoumata Koné, d'Aurélie Solans et des élu-e-s du Groupe écologiste de Paris (GEP),

Emet le vœu que :

- La ville de Paris interroge la région Ile-de-France sur ce qui est envisagé en remplacement du « Pass contraception » ainsi que sur la politique générale que mettra en œuvre la nouvelle majorité francilienne sur les questions de contraception, en particulier en direction des jeunes.